



COLVILLE  
Capital Partners France

# POLITIQUE D'ENGAGEMENT

DATE DE MISE A JOUR : JUIN 2021



# Préambule

## • Contexte et objectifs

La démarche responsable et ESG est inscrite dans l'ADN du groupe Colville depuis son origine. Dès 2015, les portefeuilles actions et SICAV conseillés par CCP Ltd intégraient les principes de durabilité des entreprises, d'honnêteté et de transparence des managements au cœur de l'analyse et de la sélection des valeurs.

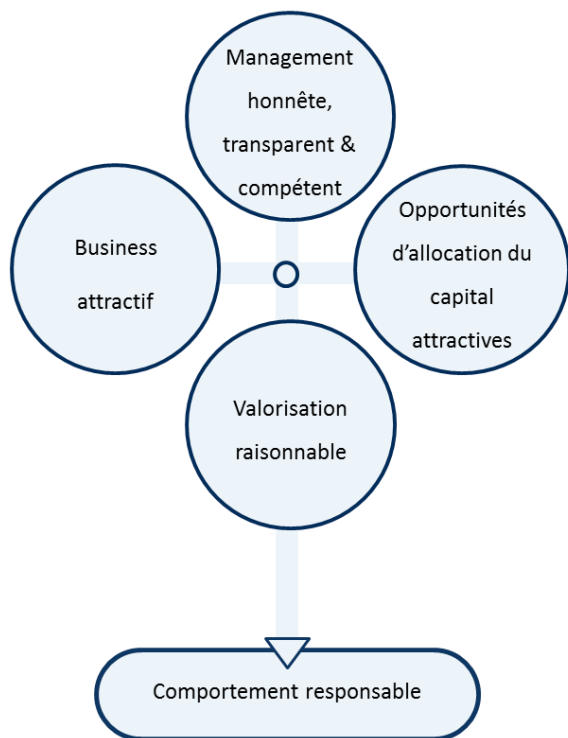
Nous sommes impliqués dans nos décisions d'investissement à travers les suivis de la stratégie, des performances financières et extra-financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et de la gouvernance des entreprises dans lesquelles nous sommes investis.

L'engagement a des liens forts avec l'analyse et la gestion ISR. Il permet en effet de nourrir l'analyse en améliorant notre compréhension des entreprises et par conséquent de mieux éclairer nos décisions d'investissement. L'engagement permet également d'influer sur les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises détenues en portefeuille.

Ce document répond à un objectif de transparence et de dialogue envers l'ensemble des parties prenantes et notamment auprès des clients de CCPF. Les clients de la société de gestion, voulant donner du sens à leurs investissements, ont fait part de leur souhait de participer à une recherche active et constructive sur les actions ESG des entreprises.

## • Méthodologie d'analyse de Colville Capital Partners France

La méthodologie d'analyse repose sur 5 piliers :



### Business attractif

- ✓ Position compétitive durablement avantageuse illustrée par une forte rentabilité
- ✓ Un ou plusieurs avantages comparatifs :
  - Actifs immatériels : effet de réseau, marque, réputation, brevet, économies d'échelle
  - Actifs tangibles : infrastructure et/ou actifs immobiliers
  - Avantages structurels en termes de coûts
- ✓ Faible risque de substitution et de disruption technologique
- ✓ Activité récurrente et prévisible
- ✓ Résilience prouvée face aux chocs macroéconomiques

### Management honnête, transparent & compétent

- ✓ Transparence et éthique professionnelle incontestables
- ✓ Culture valorisant le respect de l'entreprise et son succès sur le long terme
- ✓ Culture orientée vers la satisfaction client
- ✓ Prise en compte de toutes les parties prenantes
- ✓ Alignement d'intérêts avec les actionnaires minoritaires
- ✓ Capacité à identifier et à mener à bien des opportunités de croissance profitables
- ✓ Rationalité du management pour redistribuer du capital excédentaire aux investisseurs

### Opportunités d'allocation du capital attractives

- ✓ Présence d'opportunités de croissance pour l'entreprise sur son marché cœur
- ✓ Lancement des nouveaux produits et services à fort potentiel
- ✓ Opportunités d'acquisitions largement créatrices de valeur

### Valorisation raisonnable

- ✓ Retour visé entre 10% et 15% par an sur le moyen terme
- ✓ Focus sur la capacité à générer des Free Cash Flow à horizon 5 ans et 10 ans

### Comportement responsable

- ✓ Prises dans leur ensemble, les entreprises du portefeuille ont intégré l'importance des principaux enjeux du développement durable : réchauffement climatique, biodiversité, transition énergétique, préservation de la santé...
- ✓ Chaque entreprise a un programme d'actions destiné à répondre aux enjeux d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Toute l'équipe de CCPF participe pleinement à la mise en œuvre de l'activité d'engagement.

## Les moyens d'engagement

CCPF a déployé plusieurs leviers différents pour mettre en œuvre sa démarche d'engagement. Cette approche, évolutive et destinée à s'améliorer au fil du temps, est au service de notre gestion et de nos clients.

Elle a pour but de renforcer nos convictions en identifiant les meilleurs acteurs d'un point de vue fondamental et ESG.

- **Le rapport des controverses**

L'équipe de CCPF réalise une veille permanente des controverses portant sur l'ensemble des sociétés en portefeuille des OPCVM gérés et formalise annuellement un rapport de controverses détaillé.

Cette analyse vise à appréhender en profondeur la culture d'une entreprise, sa manière de réagir et de dialoguer en cas de controverses. L'analyse des controverses des titres en portefeuille est développée dans l'ensemble des présentations commerciales. En cas de controverse éthique grave, l'équipe de gestion de CCPF peut envisager l'opportunité d'une vente.

- **Dialogues avec la société**

L'équipe de Colville s'appuie sur un échange et un dialogue constant avec le management des entreprises.

CCPF distingue deux cas :

- Si l'équipe de gestion envisage d'investir dans une entreprise qui, après analyse, s'avère être controversée et que le dialogue avec celle-ci n'aboutit pas à l'aperçu d'une solution pour adresser cette controverse, alors il y a une remise en cause de la thèse d'investissement.
- Si une entreprise en portefeuille s'avère être controversée suite à des signaux E, S ou G négatifs, l'équipe analyse la controverse et sa gravité. Un dialogue peut alors être engagé avec l'entreprise afin de lui adresser la controverse identifiée. Si les signaux négatifs persistent et que le dialogue avec l'entreprise n'a pas abouti à percevoir la mise en place d'une solution pour endiguer ces signaux négatifs, Colville peut alors prendre la décision de réduire voire vendre la position.

- **Les votes aux assemblées**

Jusqu'en juillet 2020, la politique de vote de CCPF était de participer au vote dans les assemblées générales des sociétés émettrices françaises dont elle détenait, via l'ensemble des OPC qu'elle gère, au moins 1% des titres de même catégorie ou des droits de vote. Cette situation, dans les faits, conduisait à ne voter à aucune assemblée générale.

Afin de matérialiser sa démarche d'investisseur responsable, CCPF a décidé de changer sa politique de vote en 2020. Dans la mesure où l'analyse des résolutions et l'exercice des droits de vote ont des aspects techniques et chronophages, CCPF a noué un partenariat avec Institutional Shareholder Services (ISS). ISS propose des solutions de proxy-voting et assiste CCPF dans l'analyse des résolutions et la mise en œuvre de la politique de vote sélectionnée. Sur la base de ses critères d'investissement et de sa politique ESG, CCPF a décidé de contractualiser une prestation de « Proxy Voting » avec ISS et a sélectionné la politique de vote « SRI ».

CCPF exerce ses droits de vote pour l'ensemble des entreprises détenues au sein des OPCVM Silver Autonomie et Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole. CCPF a contractualisé la même prestation pour le FCP Colville Générations au début de l'année 2021. Les décisions de vote sont exercées dans l'intérêt des porteurs de parts et en tenant compte des recommandations émises par ISS. Les partenariats avec ISS ont été contractualisés le 29/06/2020 pour Silver Autonomie, le 30/09/2020 pour Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole et le 03/02/2021 pour Colville Générations.

La politique de vote vise plusieurs aspects :

### Aspects de gouvernance, de rémunération et de structure d'entreprise

Cette politique vise à la création et la préservation de bonnes pratiques de gouvernance et de valeur pour l'entreprise. Cela se reflète notamment par des objectifs d'indépendance et de diversité aux conseils d'administration, d'alignement avec les actionnaires minoritaires, du respect des législations propres à chaque pays...

### **Aspects environnementaux et sociaux**

Cette politique de vote vise à l'intégration des enjeux environnementaux, au respect et à la protection des droits humains et à la non-discrimination. Cela se reflète notamment par des reportings ESG, des rémunérations liées à des objectifs ESG et l'adoption de code de conduite.

## **Périmètres de l'engagement**

Depuis sa création et pour chaque OPCVM sous gestion, CCPF suit la stratégie, les performances financières et extra-financières, les risques et la structure du capital de l'ensemble des sociétés investies.

Cette dimension économique se traduit par :

- Des portefeuilles diversifiés en ligne avec la directive UCITS.
- Des sociétés générant des retours sur capitaux investis élevés typiquement supérieurs à 20% et protégées durablement de la compétition.
- Des entreprises leaders dans des métiers de niche avec des fortes barrières à l'entrée et bénéficiant d'un avantage concurrentiel grâce à un actif matériel ou immatériel (marque, brevet, agrément, économies d'échelles, etc.).
- Un faible risque de disruption technologique.
- Une analyse approfondie des dynamiques compétitives des sociétés étudiées et de la solidité de leurs avantages concurrentiels.
- Un alignement des intérêts du management avec ceux des actionnaires.
- Un management honnête, compétent et rationnel dans l'allocation des cash-flows excédentaires entre croissance et distribution.
- Pas ou peu de dette : les sociétés générant des retours sur capitaux investis anormalement élevés n'en ont pas ou peu besoin.
- Un retour visé 10% par an entre 10% et 15% par an sur le moyen terme.

Quatre sujets de recherche sont privilégiés dans la campagne d'engagement :

- La performance environnementale
- La performance sociale
- La performance en matière de gouvernance
- La performance en matière de respect des droits de l'Homme

Toute l'équipe de CCPF est en permanence mobilisée sur les sujets d'ISR et procède à sa propre recherche. Cette recherche interne permet d'évaluer les mesures d'impact présentées ci-après.

Les principales sources utilisées pour analyser les données financières et extra-financières sont :

- Bloomberg
- Rapports annuels, rapports ESG (rapports environnementaux, rapport de diversité, rapport sur l'égalité salariale hommes-femmes, autres rapports ESG), communiqués de presse, webinars, conférences téléphoniques avec les entreprises, etc.
- Echange constant avec le management des sociétés en portefeuille
- Articles de presse
- Données ESG publiques (données diffusées par le Pacte Mondial des Nations Unies par exemple)